

# L'ÉVEIL AGRICOLE

OUTAOUAIS - LAURENTIDES • 31<sup>E</sup> ANNÉE - AOÛT 2024

GroupeJCL.com

LA FÊTE CHAMPÊTRE MIRABEL DEUX-MONTAGNES

ATTIRE PLUS DE 1 000 PERSONNES!

PAGE 6 ET 7



Photo : Jean D'Aoust, photographe

P024961-1\_06042



## ST-JACQUES & FILS

DRAINAGE SOUTERRAIN

- RBQ 1199-8143-11 - DEPUIS 1968

**DRAINAGE SOUTERRAIN  
SERVICES TECHNIQUES  
VENTE DE DRAINS, PONCEAUX  
ET ACCESSOIRES DE DRAINAGE**



Bureau: **450 258-3172**  
3883, Saint-Jean-Baptiste  
Mirabel (QC) J7N 2P7

Jean-Pierre: **514 771-2950**  
Jean-Christophe: **514 917-3172**



## Vos affaires, notre priorité.



**Josée Turpin, CPA auditrice**  
josee.turpin@mnp.ca  
450.506.1151

Partout où mènent les affaires 

P030311-1\_11937



**SERVICE ROUTIER**

**COMMERCIAL • AGRICOLE**

**PNEUS NEUFS ET USAGÉS | AUTOS • CAMIONS**



**3510E, CH. D'OKA, SAINT-JOSEPH-DU-LAC JON 1M0  
438 399-7193 • PNEUSSAM@HOTMAIL.COM**

# 233,6 MILLIONS EN AIDE D'URGENCE

SIMON MARTEL  
SMARTEL@GROUPEJCL.CA

Le 13 juin dernier, le Ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, André Lamontagne, a confirmé la mise sur pied de nouvelles mesures d'urgences représentant un moment total d'un peu plus de 230 millions de dollars.

Voici un résumé des six initiatives dévoilées.

## DE L'AIDE POUR L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Les producteurs de bovins, d'ovins et de caprins de l'Abitibi-Témiscamingue recevront 1,6 million de dollars pour soutenir l'alimentation de leurs animaux, à la suite de l'été désastreux pour les récoltes dans la région.

Chaque demandeur pourra recevoir jusqu'à 50 000 \$ pendant la période couverte par cette initiative.

## BONIFICATION DE L'INITIATIVE D'URGENCE

En 2023, Québec avait débloqué 25 millions permettant à 1300 entreprises agricoles de profiter d'une garantie de prêt de fonds de roulement dans ce qu'il a nommé son initiative d'urgence.

Alors que 30 millions supplémentaires ont été injectés dans l'initiative d'urgence, plusieurs ajustements ont été apportés, notamment l'augmentation du taux d'aide financière, la possibilité d'appliquer le soutien financier à des prêts déjà en cours et l'extension de l'accès aux entreprises qui ne sont pas clientes de La Financière agricole du Québec (FADQ).

Avec cette révision, on évalue qu'un total d'environ 3000 entreprises pourraient être soutenues.

## PROTECTION CONTRE LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2026, Québec prévoit ajuster le Programme de protection contre la hausse des taux d'intérêt de la FADQ.

Le taux déclencheur, à partir duquel 100 % de l'excédent des taux d'intérêt sera remboursé, sera uniformisé à 4 %, plutôt que d'avoir des seuils de 5 %, 6 % ou 7 % selon les cas.

De plus, la durée pendant laquelle une entreprise pourra bénéficier du privilège sera prolongée au-delà de la limite actuelle de cinq ans.

## DÉCLENCHEMENT D'AGRI-RELANCE

Demandé dès novembre 2023, on nous promet le déclenchement d'Agri-relance, le programme



Québec a annoncé une série de mesures à court terme pour aider financièrement les entreprises agricoles.

d'aide financière en cas de catastrophe naturelle. Les producteurs horticoles du Québec pourront bénéficier de cette initiative.

Le programme Agri-Québec Plus sera quant à lui bonifié alors qu'une même entreprise agricole pourra bénéficier d'une aide maximum de 200 000 dollars.

Selon l'UPA, le déclenchement d'Agri-relance et le remaniement d'Agri-Québec Plus représentent des sommes de 22 millions de dollars.

## RÉDUCTION DES CHARGES ADMINISTRATIVES

La charge administrative et les coûts associés à certaines normes semblent avoir été réduits.

Pas moins de 14 allègements au niveau des règles, des normes et de l'administration permettraient aux entreprises d'économiser 36,9 millions de dollars.

Parmi ces allègements, les travailleurs étrangers ne seraient plus tenus d'avoir une connaissance du

français (Pour voir la liste complète des allègements : [https://www.upa.qc.ca/fileadmin/01\\_UPA\\_provincial/Fichiers\\_telechargement/20240613\\_Allègements.pdf](https://www.upa.qc.ca/fileadmin/01_UPA_provincial/Fichiers_telechargement/20240613_Allègements.pdf))

## AIDE POUR L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Québec promet un soutien financier accru pour aider les entreprises agricoles à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Un budget initial de 20 millions de dollars est prévu.

Des programmes visant spécifiquement à réduire les émissions agricoles, avec un investissement significatif de 62 millions de dollars dans la recherche et les technologies innovantes a aussi été annoncé.

Parallèlement, le gouvernement intégrera des mesures complémentaires au second plan d'action de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030, allouant 24 millions de dollars sur quatre ans pour améliorer les pratiques agroenvironnementales.

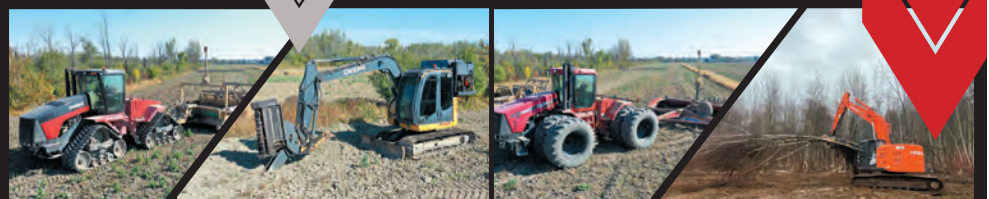
## DISTRIBUTIONS J.Y. ST-PIERRE INC.

- Équipement de ferme
- Vente et service
- Produits de lavage



6830, rang St-Vincent, Saint-Benoît (Mirabel)  
450 258-2885 Fax : 450 258-1748  
suju@sympatico.ca

## AGRI-MULTIPLE INC.



- Excavation
- Déboisement / Essouchement
- Débroussaillage / Broyage forestier
- Nivelage de terre agricole

ALEXANDRE HUSEREAU 514 809-2429 ALAIN GRATTON 514 829-5013  
ahusereau@agri-multiple.com

# UNE FERMIÈRE DE RIPON AU CONCOURS TOURNEZ-VOUS VERS L'EXCELLENCE

SIMON MARTEL  
SMARTEL@GROUPEJCL.CA

La Financière agricole a présenté les dix finalistes de son concours Tournez-vous vers l'excellence. Parmi ces derniers, il y a une représentante de la région de l'Outaouais, Clémence Briand-Racine.

Diplômée en agronomie de l'Université McGill, madame Briand-Racine a cofondé la Ferme aux Colibris, une ferme maraîchère, florale et avicole qui pratique l'agriculture biologique. L'entreprise est située à Ripon en Outaouais.

Sur la ferme, Clémence Briand-Racine touche à tout : ventes, planification des cultures, certification biologique, semis, récoltes et fertilisation. En 2020, elle a participé à la création d'une coopérative de producteurs pour la mise en marché de paniers biologiques, la Coopérative fermière Racines-Rurales, dont le but est de rapprocher les producteurs et les consommateurs.

Madame Briand-Racine valorise le travail collectif, la qualité des produits et les pratiques écologiques, tout en ayant comme objectif le développement de l'entreprise en mettant à profit les forces de tous les participants.

« Félicitations à Clémence Briand-Racine, une entrepreneure d'excellence qui s'est démarquée par ses compétences. Par ce concours, elle a fait valoir son sens du leadership, sa détermination et son sens du développement des affaires. Je suis fière que notre organisation puisse mettre en lumière ses réalisations et ses efforts. C'est une marque de reconnaissance qui stimulera sans doute encore davantage sa créativité et qui pourra également rejaillir de façon positive sur notre région. Chapeau à toi, Clémence ! » a indiqué par voie de communiqué Sonia Simard, directrice territoriale à La Financière agricole du Québec.

Le 20 novembre prochain, lors du Colloque Gestion du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), qui se déroulera au Centrexpo Cogeco de Drummondville, les gagnants seront ainsi dévoilés. Le premier récipiendaire se méritera une bourse de 5 000 \$. Les deux autres lauréats recevront des bourses de 2 500 \$ chacune. Tous les finalistes auront droit à une carte cadeau de 150 \$ qui leur permettra de s'offrir des formations données par le CRAAQ.

## À PROPOS DU CONCOURS TOURNEZ-VOUS VERS L'EXCELLENCE

Le concours Tournez-vous vers l'excellence met en lumière chaque année, et ce depuis 19 ans, des jeunes passionnés par l'agriculture qui se sont distingués par leurs compétences en gestion et leurs réalisations. Ces entrepreneurs et entrepreneuses sont célébrés pour leurs qualités exceptionnelles dans le secteur agricole et constituent des exemples inspirants d'excellence, de leadership, d'innovation, de développement durable et de détermination.

C'est avec une immense fierté que La Financière agricole du Québec (FADQ), en partenariat avec le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), célèbre les fruits de leurs efforts et leurs succès.



Clémence Briand-Racine en finale pour le concours Tournez-vous vers l'excellence.

Depuis 19 ans, le concours a soutenu financièrement la relève agricole du Québec avec des prix en bourses d'un montant total de plus de 210 000 \$.

P021693-1\_07865



Nous offrons un service fiable  
et dédié pour répondre à vos besoins



**BUDGET  
PROPANE**

**VOTRE FOURNISSEUR  
DE PROPANE  
POUR VOS OPÉRATIONS AGRICOLES**

13205, boul. Henri Fabre MIRABEL  
450 476-0080 (SANS FRAIS) 1 855 476-0080  
BUDGETPROPANE.COM | INFO@BUDGETPROPANE.COM  
211, rue Odile-Daoust GATINEAU 1-800 205- 2776

## L'ÉVEIL AGRICOLE

Publié par GROUPEJCL  
53, rue Saint-Eustache,  
Saint-Eustache  
Québec J7R 2L2  
Bureau d'affaires: 450 472-3440  
Petites annonces: 450 974-2244  
Télé.: publicité: 450 472-1638  
Télé.: rédaction: 450 473-1629  
Site Internet: [www.groupejcl.com](http://www.groupejcl.com)

FONDATEUR  
Jean-Claude Langlois

DIRECTION  
Serge Langlois,  
président, éditeur

Tirage: 3 208 exemplaires  
Territoire desservi: 174 municipalités  
Distribution: Société  
canadienne des postes

DIRECTEUR  
DU CONTENU  
Christian Asselin

DIRECTEUR ADJOINT  
DU CONTENU  
Dany Baribeau

RÉDACTION  
Sinon Martel

COLLABORATEURS  
Michel Sénécal

PUBLICITÉ  
Caroline Godon

DIRECTEUR  
DE PRODUCTION  
Yves Bourbonnais

CONCEPTION  
Infographie  
Louis Vallée

# BENOIT CHARRETTE VEUT FORCER LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DE STABLEX À BLAINVILLE



Malgré les recommandations du BAPE, Québec souhaite aller de l'avant avec le projet de la cellule 6 de Stalex (Photo : BAPE).

SIMON MARTEL  
SMARTEL@GROUPEJCL.CA

Le projet de la Cellule 6 de Stalex refait surface. En effet, nous avons appris en juin que le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) souhaite, malgré les recommandations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), que l'entreprise américaine avance dans l'agrandissement de ses surfaces d'enfouissement.

Rappelons que des audiences publiques avaient été organisées par le BAPE au début de mai 2023. Lors de ces rencontres, différents citoyens et organisations, dont des agriculteurs, se sont prononcés contre la création d'une sixième cellule qui permettrait à Stalex de doubler sa capacité à traiter et à enfouir les matières dangereuses. Finalement, en septembre 2023, le BAPE rendait public son rapport dans lequel nous apprenions qu'il ne recommandait pas le projet.

Ainsi, au début de juin 2024, précisément le 7 juin, nous avons appris par le biais d'un communiqué de presse émis par le MELCCFP que ce dernier avait réalisé une campagne d'échantillonnage des eaux de surface et des eaux souterraines sur les sites d'enfouissement de Stalex à Blainville. Selon le ministère, les résultats « n'ont permis de déceler aucun manquement à la réglementation environnementale », mais « quelques anomalies ont été détectées dans les eaux souterraines. Toutefois, les résultats dans leur ensemble sont satisfaisants

d'un point de vue environnemental. Toutes les anomalies sont considérées comme isolées et non inquiétantes, puisqu'aucune n'a été enregistrée pour ces éléments dans les 10 dernières années. »

Cependant, aucun rapport détaillé sur les données n'a été rendu public.

Le MELCCFP, par l'intermédiaire de son ministre Benoit Charrette, cherche-t-il à légitimer voire à imposer le projet de la cellule 6 de Stalex, alors que la majorité des déchets traités ne provient pas du Québec ?

Nous pourrions être enclins à le croire, surtout après que Reine Côté du Nord Info a révélé en primeur, dans un article du 12 juin dernier, les réactions de la mairesse Poulin lors du conseil de ville du 11 juin alors que cette dernière venait tout juste d'accuser réception de la lettre du ministre Benoit Charrette. Dans cette lettre, Charrette aurait menacé la Ville de prendre des mesures si elle continuait de s'opposer au projet de la cellule 6. Il est intéressant de noter que cette lettre a été datée du 11 juin 2023, quelques jours seulement après l'annonce des études du MELCCFP sur les eaux entourant les sites de Stalex, publiée le vendredi 7 juin 2023.

Rappelons qu'en mars 2020, Blainville avait conclu une entente avec Stalex concernant la vente d'un terrain de 69 hectares, dont 54 hectares sont situés en milieu forestier et 9 hectares dans des zones humides, une source utilisée par plusieurs agriculteurs de la région. À la suite des audiences de mai 2023, la municipalité avait retiré son offre qui lui aurait permis d'empocher 14 millions de dollars.

Alors qu'une mise en demeure a été

envoyée au ministre Charrette le 29 mai dernier par la Coalition des Citoyens de Blainville contre la cellule #6 de Stalex, la mairesse de Blainville, Liza Poulin, semble, toujours selon ce qu'a rapporté Reine Côté dans son article du 12 juin, explorer différentes options juridiques pour contrer le projet.

## RÉACTION DE L'UPA OUTAOUAIS-LAURENTIDES

L'UPA Outaouais-Laurentides demande

à Québec de respecter les recommandations du BAPE tout en affirmant que l'entreprise américaine a démontré sa capacité à réduire ses volumes de déchets enfouis tout en continuant de traiter les matières dangereuses.

En résumé, le syndicat souligne les incohérences dans ce dossier, alors que les producteurs sont de plus en plus tenus de respecter des normes environnementales strictes.



réseau  
**agriconseils**

DES SERVICES-CONSEILS AGRICOLES  
SPÉCIALISÉS, PARTOUT AU QUÉBEC!

Aide financière disponible pour les producteurs et  
les transformateurs alimentaires artisans : **de 50 % à 75 %.**

COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE RÉSEAU AGRICONSEILS  
POUR OBTENIR L'AIDE D'UN EXPERT.

1 866 680-1858

[www.agriconseils.qc.ca](http://www.agriconseils.qc.ca) • [www.facebook.com/agriconseils](https://www.facebook.com/agriconseils)



Partenariat canadien pour  
une agriculture durable

Québec

Canada

# UN MOMENT INOUBLIABLE À LA FÊTE CHAMPÊTRE DE MIRABEL DEUX-MONTAGNES

Malgré les pluies diluviennes de la veille, les Fermes Desrosiers se sont réveillées sous un ciel radieux, prête à accueillir une foule exceptionnelle de plus de 1000 personnes pour la 46<sup>e</sup> édition de la Fête Champêtre de Mirabel Deux-Montagnes. L'immense chapiteau, dressé au cœur des champs, a offert un refuge chaleureux où l'odeur du buffet, la musique et les rires enchantaient la foule présente. La mairesse suppléante, Roxanne Therrien a pris la parole en nom et place de Patrick Charbonneau pour souligner l'ampleur inespérée qu'a pris la 46<sup>e</sup> édition de la table champêtre de Mirabel. Plus tard, le groupe Country Rastaquouère a assuré l'animation musicale avec aplomb pour le plus grand plaisir de tous, ainsi il y avait également le chansonnier Joël Vogt qui a fait vibrer la foule. Les Fermes Desrosiers est la première entreprise ayant l'occasion d'être hôte de la Fête champêtre pour une seconde fois alors qu'elle l'avait été en 1992.

PHOTOS DE JEAN D'AOUST, PHOTOGRAPHE.

P031300-1\_08291



Avant même de mettre un pied sous l'immense chapiteau où avait lieu la fête champêtre, c'est une lignée de voiture allant à perte de vue qui accueillait les participants. Montrant sans équivoque l'engouement suscité par l'événement.



Taureau mécanique, animation musicale, tirage moitié-moitié, coin bar, un buffet des plus alléchants et une centaine de tables déployées sur l'espace d'environ 1000 mètres carrés sur la Ferme Desrosiers. Voilà ce qui était offert pour les yeux, les oreilles et le ventre des 1100 convives venus pour cette grande fête.



Que ce soit dans la file pour le buffet, entre deux verres ou tout bonnement pour aider à digérer le repas, tous en ont profité pour discuter et tisser des liens avec leurs confrères et consoeurs du monde agricole.



Le groupe Country Rastaquouère était arrivé plus tôt afin de profiter du site et prendre quelques photos. Profiter du grand air avant de faire danser! De plus il y avait également le chansonnier Joël Vogt qui a fait vibrer la foule.

**INSTALLATION**

**Picaouette inc.**

Professionnel en installation acéricole

Vente, réparation et installation d'équipements d'érablière

Évaluation & Estimation  
Cell Régis: 514 703.1688  
Catherine: 514 208.0255

Magasin: 450 258.3888  
Fax : 450 258.1185  
picaouetteinc@hotmail.com

8121 boul. Arthur-Sauvé, Mirabel J7N 2R6

*Me Audrey Lachapelle*

NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE

4105, chemin du Grand-Brûlé, Mirabel, Qc J7N 2N5

Tél.: 450 258-2332 Téléc.: 450 258-4768

Courriel: [audreylachapelle@notarius.net](mailto:audreylachapelle@notarius.net)



Le député fédéral de Mirabel, Jean-Denis Garon avec amis et collègues, profitant du temps qu'il faut pour prendre une photo pour se reposer les jambes, lui qui a été vu discutant avec ses concitoyens toute la soirée.



La fumée dégagée par les plats n'était pas la seule chose à emplir l'air lors de cette Table Champêtre à la FermeDesrosiers, en effet, une ambiance chaleureuse et conviviale se dégageait des interactions entre les invités. Les lumières suspendues sous le chapiteau ajoutaient une touche de magie, créant un décor intime qui invitait à la détente et à la convivialité.



La mairesse suppléante Roxanne Therrien était ravie de remplacer le maire de Mirabel, Patrick Charbonneau, qui avait eu la clairvoyance de lui faire parvenir son [très long] discours! Il y avait tellement de mots qu'elle a dû recourir à un lutrin humain pour le tenir.



Le buffet en a fait saliver plus d'un. En effet, l'achalandage impressionnant de l'événement a créé un peu de congestion autour du buffet une fois l'heure du souper venue. Personne ne s'en plaignait par contre et les sourires étaient aussi grands que les appétits.



Au moment de quitter samedi soir, le ciel s'était chargé de tamiser l'éclairage sur la Ferme Desrosiers. Les imposants chapiteaux illuminés contrastaient avec les nuages menaçants et les dernières lueurs de la fête se fondaient dans l'obscurité naissante, laissant derrière elles une impression d'apaisement et de clôture parfaite pour une soirée mémorable.

**J.-RENÉ LAFOND**

Une société de Machinerie Avantis



P026609-1\_01562



**Paquette inc.**

15400, boulevard du Curé-Labelle  
Mirabel (Québec) J7J 2G8

Bureau: 450 438-1866  
Ligne directe: 450 476-0471  
Télécopieur: 450 438-3003

[www.yrpaquette.com](http://www.yrpaquette.com)



SERVICE DE DÉNEIGEMENT

TRANSPORT

P026604-1\_02423

**Centrés sur plus de 400 000 entreprises**

Élisabeth Bélanger, copropriétaire  
Maison Orphée  
Membre Desjardins Entreprises

Trouvez tous les services, conseils et produits financiers offerts ici  
[desjardins.com/entrepreneur](http://desjardins.com/entrepreneur)



28910\_1-2096204

# LE CODE DE CONDUITE DES ÉPICIERIERS EN VIGUEUR DÈS JUIN 2025

SIMON MARTEL  
SMARTEL@GROUPEJCL.CA

Le 19 juillet dernier, à Whitehorse, au Yukon, le ministre fédéral de l'Agriculture, Lawrence MacAulay, a annoncé la mise en œuvre du Code de conduite pour le secteur des produits d'épicerie, prévu pour prendre effet à partir de juin 2025.

Cette décision est interprétée par le ministre comme une étape significative vers une meilleure équité, une plus grande transparence, ainsi qu'une plus grande prévisibilité des prix et de l'approvisionnement dans la chaîne alimentaire du Canada.

L'objectif du code est d'harmoniser les règles pour les fournisseurs, les petits détaillants et les producteurs agroalimentaires afin de rendre les négociations plus équitables. Autrement dit, le code vise à soutenir les producteurs et les fournisseurs qui, plus souvent qu'autrement, ne font pas le poids face aux géants des chaînes d'épicerie.

Le code a reçu l'adhésion des cinq principaux détaillants canadiens, soit Loblaw, Sobeys, Metro, Walmart et Costco, ces deux derniers ayant longtemps hésité à adhérer à l'entente.

Ce consensus est le résultat d'un long processus commencé en 2020, après l'exacerbation des tensions dues aux frais élevés imposés par les détaillants à leurs fournisseurs.

Un groupe de travail, composé de représentants fédéraux, provinciaux, territoriaux et de l'industrie agroalimentaire, avait alors été constitué pour examiner ces problèmes et élaborer des solutions visant à soutenir les producteurs agroalimentaires canadiens.

## UN GESTE APPROUVÉ PAR L'UPA

L'Union des producteurs agricoles (UPA), qui avait activement soutenu la création d'un tel code, salue cette avancée. Martin Caron, président général de l'UPA, souligne que cette mesure trace en partie la voie vers la pérennité des entreprises agroalimentaires du Québec et le bien-être des consommateurs.

« L'UPA demande depuis plusieurs années la mise en place d'un code de conduite auquel participeraient les principaux détaillants en alimentation du Canada afin d'assurer une plus grande transparence, prévisibilité et équité pour l'ensemble des parties prenantes de la chaîne agroalimentaire, et ce, au bénéfice du consommateur. De bonnes relations entre les grands détaillants, leurs fournisseurs et les producteurs agricoles sont déterminantes pour la pérennité de milliers d'entreprises du secteur agroalimentaire », a indiqué Martin Caron dans un communiqué de presse.

Sébastien Vachon, président des Producteurs de bovins du Québec (PBQ), a



Le Code de conduite du secteur de l'épicerie mettra en place une réglementation encadrant les échanges entre les grands détaillants et les producteurs à partir de juin 2025.

aussi exprimé son enthousiasme pour cette initiative qui, selon lui, reflète le respect des divers acteurs de la chaîne alimentaire.

« La mise en place de règles encadrant l'environnement d'affaires est dans l'ADN de notre organisation et nous nous réjouissons que ce principe puisse s'élargir de la ferme à l'assiette. C'est, selon nous, un symbole de considération et de respect pour tous les acteurs de la filière agroalimentaire,

incluant le consommateur. Le ministre Lamontagne a fait preuve de persévérance et nous souhaitons l'en féliciter », a indiqué Sébastien Vachon, président des PBQ.

Le gouvernement fédéral a également annoncé un soutien financier de 1,2 million de dollars pour la mise en place d'un bureau dédié à la supervision du Code et au recrutement d'un arbitre.



**Les Pétroles  
Bélisle & Bélisle Inc.**

UN SERVICE À VOTRE MESURE  
DEPUIS 1937

### Une entreprise locale et familiale



Livraison rapide



Service 24h



Fiabilité



Expérience client



Essence, diesel et huile  
à chauffage



Propane et auto-  
propane



Lubrifiants



Station-service, Diesel Dépôt et  
urée en vrac



Équipements

450 473-9212

820 25e Avenue Saint-Eustache Qc. J7R 4K3

info@petroles-belisle.com

petroles-belisle.com

P025335-1\_05940

ASSURANCE AGRICOLE

## La confiance, ça se cultive !

La Turquoise: compréhension du domaine agricole  
et offre des produits adaptés à vos besoins.

**Protéger votre entreprise,  
notre force depuis plus de 50 ans**

- ▶ Producteurs laitiers
- ▶ Maraîchers
- ▶ Fermes d'élevage
- ▶ Grandes cultures
- ▶ Vignobles
- ▶ Pommiculteurs
- ▶ Acériculteurs
- ▶ Apiculteurs

LA  
**TURQUOISE**

Tél.: 1 833 231-3757  
**LATURQUOISE.CA**

P025007-1\_10970



# TROIS FROMAGES DES LAURENTIDES ET DE L'OUTAOUAIS À LA FINALE DE SÉLECTION CASEUS 2024



L'UPA demande que des actions immédiates soient mises en place pour aider les producteurs et productrices du Québec.

SIMON MARTEL  
SMARTEL@GROUPEJCL.CA

autres partenaires financiers figurent Aliments du Québec, le Conseil des industriels laitiers du Québec ainsi que La Financière agricole du Québec.

Cette année encore, les fromageries Les Fromagiers de la Table Ronde et La Trappe à Fromage, respectivement situées à Sainte-Sophie et à Gatineau, représenteront les Laurentides ainsi que la région de l'Outaouais lors de la finale de Sélection Caseus de 2024, le concours des fromages du Québec.

Un jury composé de 25 spécialistes, représentant différents secteurs du monde fromager, s'est réuni au campus de Saint-Hyacinthe de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec avec la mission d'évaluer le goût, l'odeur, le touché et la vue de 197 fromages. Parmi ceux-ci, 63 fromages provenant de 29 entreprises québécoises ont réussi à se qualifier pour la finale. Les résultats seront dévoilés lors de la cérémonie qui se tiendra le 25 septembre prochain au Musée de la civilisation du Québec. 24 prix souligneront le travail des artisans dans diverses catégories et deux mentions spéciales seront attribuées.

Du côté de la fromagerie outaouaise, c'est Le Petit Bouclier qui a retenu l'attention des jurys pour la catégorie des fromages de lait de vache à croûte lavée, mixte ou naturelle - pâte molle. Quant aux Laurentides, deux fromages des Fromagiers de la Table Ronde ont atteint la finale : Le Fou du Roy dans la catégorie des fromages à pâte demi-ferme de lait de vache à croûte lavée, mixte ou naturelle et Le Ménestrel, dans la catégorie des fromages à pâte ferme ou dure de lait de vache à croûte lavée, mixte ou naturelle.

## SÉLECTION CASEUS, UNE RECONNAISSANCE POUR LES PRODUCTEURS D'ICI

Dans un communiqué de presse, André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, tenait à souligner l'importance de reconnaître le talent des producteurs et productrices de fromages du Québec.

« Au Québec, les artisans fromagers confectionnent des produits de grande qualité et les finalistes du concours Sélection Caseus 2024 en témoignent sans conteste. Chaque année, ce sont des dizaines de fromages qui se distinguent auprès d'un jury d'experts, et j'encourage la population à les découvrir. En les choisissant, les consommateurs contribuent à la prospérité des entreprises bioalimentaires québécoises, à l'essor de notre économie ainsi qu'à une saine alimentation. Je remercie l'ensemble des fromagers qui ont pris part au concours et je félicite les finalistes de cette année. Votre participation à Sélection Caseus offre une vitrine exceptionnelle au secteur agroalimentaire. »

## À PROPOS DE SÉLECTION CASEUS

Depuis sa création en 1998, Sélection Caseus est le concours de référence qui célèbre l'excellence des fromages québécois et met en lumière le savoir-faire exceptionnel de leurs fabricants.

Organisé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec en collaboration avec l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec, ce concours est aussi rendu possible grâce à la participation financière des Fromages d'ici ainsi qu'à celle des chaînes d'alimentation IGA, Maxi, Métro et Provigo. Parmi les

# L'AGRICULTURE, AU COEUR DE NOS VIES!



# BILAN DE MI-SAISON DE LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC

SIMON MARTEL  
SMARTEL@GROUPEJCL.CA

La Financière agricole du Québec (FADQ) a récemment présenté son bilan de mi-saison, dévoilant les conditions des six premiers mois de l'année 2024. Les résultats révèlent une saison marquée par des succès notables, mais aussi par des défis liés aux conditions climatiques et aux aléas de Mère Nature.

Un printemps en or pour le sirop d'érable  
L'une des bonnes nouvelles de cette saison est la production de sirop d'érable. En effet, les chiffres se sont révélés extraordinaires tant en quantité qu'en qualité. D'ailleurs, 2024 aura été l'année des records : les conditions climatiques ont été favorables, ce qui a permis d'étendre la période de production.

### DES PLANTS ROBUSTES

La survie hivernale des plants de petits fruits, des pommiers et des céréales a été globalement positive. Toutefois, des difficultés ont été observées dans certaines régions. En Montérégie, en Outaouais et en Chaudière-Appalaches, particulièrement dans le secteur de Sainte-Marie, les taux de survie des céréales ont été inférieurs à la norme.

### MORTALITÉ DES ABEILLES

Un problème préoccupant cette année a

été la mortalité importante des abeilles, causée par le varroa destructor et les variations de température printanière. Pour compenser les pertes, plus de 3,7 millions de dollars ont été versés en indemnités aux apiculteurs touchés.

### DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LES INTEMPÉRIES

La saison a également été marquée par des dommages considérables dus aux conditions climatiques extrêmes. Les vents forts de mai en Montérégie et la grêle en juin ont affecté plusieurs cultures dans diverses régions, dont le Centre-du-Québec, le Témiscamingue, Lanaudière et les Laurentides. De plus, la présence de ver-gris noir en Abitibi a causé des dégâts importants dans plusieurs champs.

Les précipitations ont varié tout au long de la saison. Le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie ont reçu des quantités inférieures à la normale en début de saison, ce qui sera bénéfique pour les cultures d'automne. Cependant, des périodes de sécheresse ont été notées, notamment en mai, avant que des épisodes de pluie en juin ne contribuent à rétablir les niveaux d'humidité des sols. Malgré cela, les précipitations sont restées sous la normale dans certaines régions, comme le Bas-Saint-Laurent.

La FADQ a enregistré 1 218 avis



Les résultats montrent une saison avec des réussites significatives, mais également des défis liés aux conditions climatiques.

de dommages jusqu'à présent, principalement pour les céréales, le maïs-grain, les protéagineuses et la sauvagine, contre 2 485 à la même période l'année précédente. Les indemnités versées totalisent actuellement 4 957 751 de dollars. En 2023, les indemnités versées se sont élevées à près de 17 000 000 de dollars. À la vue de ces chiffres, nous serions donc portés à croire que la saison 2024 risque d'être plus profitable que celle de l'an passé.

Mme Jorrette Dangbedji, directrice

régionale de l'Outaouais, a tenu à commenter le bilan dans un communiqué de presse : « Ce bilan présente un portrait de l'état des cultures de la mi-saison et des impacts climatiques sur celles-ci. Dans l'éventualité où les rendements ou la qualité d'une récolte ne sont pas présents, les producteurs et les productrices pourront compter sur le Programme d'assurance récolte ainsi que sur l'accompagnement professionnel de notre personnel dévoué et à l'écoute. »

ÇA FAIT PLUS QUE LA JOB

Service 24/7

**SOIS RASSURÉ AVEC UN KUBOTA.**

## INVENTAIRE DISPONIBLE DÈS MAINTENANT À MIRABEL!

Charrues



Déchaumeuses



Herses Rotatives



ET + ENCORE!

RABAIS DE **15%** SUR LES PIÈCES AGRICOLES SÉLECTIONNÉES\*

\*Promotion en vigueur du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2024.



# LES RÉSEAUX AGRICONSEILS : CONSEILLERS, SERVICES-CONSEILS, SUBVENTIONS. EST-CE COMPLIQUÉ TOUT ÇA?



PAR LOUISETTE ROUGEAU,  
DIRECTRICE DU RÉSEAU  
AGRICONSEILS LAURENTIDES

**Pensez-vous suffisamment connaître les réseaux Agriconseils pour profiter pleinement de ses conseillers reconnus et des aides financières (subventions) pour vous aider à trouver des solutions à vos problèmes, monter un projet ou encore, vous valider dans vos démarches?**

Depuis 2006, les réseaux Agriconseils sont présents dans les treize régions du Québec. Ils ont été créés par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et l'Union des producteurs agricoles pour optimiser et rassembler l'ensemble des ressources en services-conseils. Ils sont mandataires du MAPAQ pour administrer les aides financières gouvernementales destinées aux services-conseils dans le cadre du Programme services-conseils 2023-2028 et contribuer activement dans l'organisation et le développement des services-conseils au niveau régional. Ce sont des OBNL indépendants, chacun administré par un conseil d'administration régional. Ceux-ci sont composés majoritairement de producteurs agricoles, mais aussi des différents intervenants du milieu.

Que vous soyez producteur d'expérience ou de la relève, en production animale ou végétale, en transformation alimentaire artisanale ou en agrotourisme, de précieux conseils peuvent vous aider. C'est par l'entremise de votre Réseau, que vous pouvez avoir facilement accès à une panoplie de services-conseils mis en place pour vous appuyer dans vos décisions et vous guider dans la conduite de vos affaires.

Comment y accéder? Deux options s'offrent à vous : consulter le Répertoire des conseillers, accessible via le [www.agriconseils.qc.ca](http://www.agriconseils.qc.ca) ou me laisser vous guider dans le choix des services-conseils adaptés à vos besoins et vous référer aux conseillers appropriés.

**Un producteur m'a dit un jour :  
« Avoir su que j'avais accès à tous ces services, je vous aurais appelée plus vite, M<sup>me</sup> Rougeau! ».**

## SERVICES-CONSEILS INDIVIDUELS

Interventions personnalisées à votre entreprise, sous la forme de diagnostics, recommandations ciblées et suivis. Le **taux d'aide financière varie de 50 % à 75 % selon les types de service** et, d'ici 2028, vous pouvez aller chercher jusqu'à 40 000 \$, selon vos besoins.

Domaines d'intervention couverts : agroenvironnement, gestion d'entreprise agricole ou d'une entreprise en transformation alimentaire artisanale, technique (productions animales, végétales, transformation), commercialisation-marketing, agrotourisme et d'autres formes de mise en marché de proximité.

Plusieurs services-conseils méconnus ayant comme objectifs de :

- Mettre en place un système de drainage ou d'irrigation pour vos cultures au champ;
- Interpréter les données obtenues à l'aide d'un drone ou par l'agriculture de précision;
- Évaluer l'efficacité énergétique si vous passez d'un chauffage au gaz plutôt qu'à l'huile pour vos serres;
- Déterminer vos besoins et les spécifications pour construire un poulailler;
- Produire en mode biologique ou écologique, les techniques de production et les avantages de chacun;

- Rédiger une offre d'emploi ou une politique de rétention du personnel (GRH);
- Organiser vos données comptables avec votre logiciel actuel ou celui recommandé par votre conseiller;
- Inventer une nouvelle recette, mettre à l'échelle un produit ou améliorer leur durée de conservation;
- Produire un budget mensuel ou annuel pour prévoir vos revenus et dépenses;
- Analyser votre coût de revient permettant de mieux gérer votre entreprise;
- Améliorer la distribution de vos produits avec un courtier ou entrer dans une bannière comme Métro ou IGA, par exemple;
- Aménager un kiosque ou une boutique et recevoir la clientèle;
- Etc.

L'accès aux services-conseils et aux aides financières est facile, car ce sont les conseillers qui s'occupent de la paperasse pour vous!

Les aides financières offertes par les réseaux Agriconseils sont rendues possibles grâce au Programme services-conseils 2023-2028, en vertu du Partenariat canadien pour une agriculture durable, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.

Vous trouverez ci-dessous mes coordonnées ainsi que celles de mes collègues des régions limitrophes. Informez-vous davantage au [www.agriconseils.qc.ca](http://www.agriconseils.qc.ca).

## LAURENTIDES

Louise Rougeau | 579 278-0747

## MONTRÉAL-LAVAL-LANAUDIÈRE

Manon Lacharité | 450 753-8345

## OUTAOUAIS

Katéhé Traoré | 819 281-7832

**Centrés sur plus de 400 000 entreprises**

Mohamed Hage, président fondateur  
Fermes Lufa  
Membre Desjardins Entreprises

Trouvez tous les services, conseils et produits financiers offerts ici  
[desjardins.com/entrepreneur](http://desjardins.com/entrepreneur)

**Desjardins**  
Entreprises

P025008-1\_07682



**NOUVEAU T7 À EMPATTEMENT LONG  
AVEC PLM INTELLIGENCE**

**INVESTISSEZ PLUS   
AU TRAVAIL**



Mettez plus de confort au travail à l'intérieur de la nouvelle cabine Horizon<sup>MC</sup> Ultra sur un T7 à empattement long avec PLM Intelligence<sup>MC</sup> (Precise Land Management - Gestion Précise du terrain) de New Holland. Avec un niveau sonore de seulement 66 décibels, la cabine Horizon Ultra soudée par système robotisé est la plus silencieuse de sa catégorie, vous permettant de travailler dans un confort exceptionnel. Sa conception vous isole également des secousses et des bosses du travail sur le terrain pour un confort supplémentaire. Elle offre plus d'espace pour s'étirer, plus de verre tout autour pour une meilleure visibilité, plus de zones de stockage intégrées et plus de sorties d'alimentation et de points de charge USB.

**Mettez plus au travail avec un T7 à empattement long avec PLM Intelligence. Passez nous voir aujourd'hui ou visitez le site [newholland.com](http://newholland.com) pour en savoir plus.**



**NEW HOLLAND**

**J.-RENÉ LAFOND**

Une société de Machinerie Avantis

**50**  
ANS

3203, ch. Charles-Léonard, Mirabel  
Québec J7N 2Y7

[www.jrenelafond.com](http://www.jrenelafond.com)  
450 258-2448

© 2023 CNH Industrial America LLC. Tous droits réservés. New Holland est une marque déposée aux États-Unis et dans de nombreux autres pays, détenue ou concédée sous licence à CNH Industrial N.V., ses filiales ou ses sociétés affiliées.